



LES CHAMOIS PYRENEENS



Projet Associatif « L'évasion »



Sommaire

Edito.....	3
Préambule.....	4
Historique	5
Le Fonctionnement Associatif.....	7
Les valeurs	8
Les missions	10
Les grandes orientations	11
Les spécificités de l'Association CHAMOIS PYRENEENS	12

Jean Lou DRAPIER, Président des Chamois Pyrénéens

L'Association Sportive et Culturelle "LES CHAMOIS PYRENEENS", association loi 1901 à but non lucratif fut créée en janvier 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur social et médico-social.

Elle prit la suite du service loisirs de l'A.D.A.P.E.I. des Pyrénées-Atlantiques afin de répondre à des besoins de séjours de vacances et de journées d'activités.

Derrière cette appellation se cache une association spécifique.

Dans la mouvance actuelle d'évolution sociétale, l'association "Les Chamois Pyrénéens" répond de mieux en mieux aux besoins des personnes adultes handicapées et déficientes. L'association est multi activités. Par ses activités adaptées, elle participe à l'inclusion des personnes déficientes notamment par l'organisation de séjours de vacances, de week-end, de loisirs, d'activités physiques et sportives adaptées sans oublier le développement d'un atelier de musique exceptionnel.

La dynamique de cette association est telle qu'elle a fédéré tout un réseau constituant ainsi un ensemble homogène. Elle peut ainsi compter sur le soutien logistique efficace et désintéressé de plusieurs bénévoles et partenaires tel que l'Adapei 64, la mairie de Pau, le Château Martouré et le CMP de Mazères-Lezons .



Préambule

Pourquoi un projet associatif ?

Une association, comme tout groupe d'hommes et de femmes orientés vers l'action, a besoin de s'interroger sur ses rôles et ses missions afin de se définir et d'évoluer.

Ecrire un projet associatif, c'est se donner un temps de distanciation et de réflexion pour appréhender l'Association dans sa globalité et envisager son avenir.

Cette rédaction s'attache à décliner et à préciser la raison d'être ainsi que les valeurs de l'association.

Ce Projet Associatif, outil de communication avec nos partenaires, reprend les principes régissant l'action associative.

En tant que document officiel, il est également une base de référence pour nos adhérents et leurs familles.

Ce projet est évolutif, il devra être agrémenté et réactualisé régulièrement.



Créé en 1977, le service loisirs de l'Adapei devait initialement répondre aux besoins des personnes lors des temps libres, par des activités physiques et culturelles, ainsi que des vacances adaptées.

En effet les foyers d'hébergement et d'accueil devaient aussi organiser les vacances de leurs résidents. Après une multitude de discussions avec les autorités de tarification ne voulant pas prendre en charge les prix de journées « vacances », l'Adapei a opté pour la fermeture de ses foyers durant le mois d'Août, permettant ainsi à tous les résidents de « partir » en vacances comme tout le monde.

C'est par cette décision que les Chamois Pyrénéens ont été créés pour organiser et accueillir ces personnes en dehors des foyers : **Les Chamois Pyrénéens étaient nés.**

Faire vivre cette organisation depuis 40 ans a été un parcours semé d'obstacles tant humains que financiers et organisationnels.

De moins de dix séjours de vacances en 1977 à soixante en 2017, il a fallu évoluer et s'adapter aux dispositions légales, réglementaires et aux besoins spécifiques. Une refonte totale de ses prestations et de son fonctionnement a permis de rendre l'ensemble opérationnel, efficace et bien adapté.

Occuper le temps libre et pas seulement les vacances a été aussi la préoccupation des responsables successifs des Chamois Pyrénéens. De la plus courte activité festive à l'organisation de rencontres sportives, en passant par les séjours vacances pendant la période estivale ou hivernale et les accompagnements individuels, les Chamois Pyrénéens ont contribué à satisfaire les souhaits des personnes. De la rencontre de foot avec une équipe du département voisin, à la co-organisation de championnats de France, l'Association a toujours été présente. Elle a permis par la diversité des activités adaptées proposées, d'accueillir toutes les personnes, en tenant compte en premier lieu de leurs capacités et de leur autonomie.

Ce fut et c'est encore, une gestion rigoureuse de tous les instants pour y parvenir tant dans le choix des lieux et des locaux d'hébergement, que des moyens et surtout des accompagnateurs tout particulièrement recrutés pour leurs qualités humaines et professionnelles.

Ce projet nous permet de définir nos orientations pour une durée volontairement limitée, à trois ou quatre ans, notamment pour se conformer à toutes les évolutions environnementales et légales. Il est le fruit de la concertation des responsables associatifs et

des professionnels des Chamois Pyrénéens. Nous avons tenu compte également des souhaits et de la vision des responsables de l'Adapei, des familles et surtout du bien être des personnes accueillies.

La notoriété reconnue des Chamois Pyrénéens est telle qu'elle dépasse les limites du département. Les élus locaux nous font souvent le plaisir de citer l'atelier de musique comme modèle d'inclusion.

De son origine comme service vacances de l'Adapei, l'association Les Chamois Pyrénéens est devenue un partenaire incontournable dans le paysage médico-social.

Rendre l'évasion possible, est le but éclairé de cette Association.

Donner le sourire, créer des moments de bonheur et de partage !

L'assemblée générale fédère les adhérents autour des grandes orientations associatives, qui sont élaborées en bureau et validées en Conseil d'administration (et en Bureau). Ces instances sont régies par des statuts et un règlement général. Le président a délégation pour en représenter les intérêts.

Le Fonctionnement Associatif implique l'engagement de nombreux bénévoles, notamment des parents, les amis et ponctuellement le Lions Club de Nay sur des temps clefs en amont et en aval des séjours vacances.

L'Association, Les Chamois Pyrénéens, s'appuie sur des valeurs humaines fortes qui ont fait sa raison d'être depuis sa création en 1980. Elle défend et promeut :

1. **Le droit à « L'Évasion »** : saisir l'opportunité de rompre avec la routine quotidienne afin de rendre à la vie sa part d'exaltation lors d'une escapade.
2. **L'inclusion en milieu ordinaire** : Nous privilégions l'immersion en milieu ordinaire par des locations via des particuliers (maison, Hôtel, camping, gîte) et des visites hors du milieu protégé
3. **L'accès au loisir pour tous** : Nous proposons des séjours ajustés à chaque degré de compétences, avec un ratio d'encadrement adapté. Nous sommes sensibilisés à la question du handicap sévère et organisons des séjours à l'attention des personnes résidant en MAS. En découle une éthique tarifaire d'ajustement des prix en vue d'une équité certaine quelles que soient les capacités de la personne.
4. **Cultiver le vivre ensemble et permettre la rencontre** : Par le biais d'activités supports et de moments clefs du quotidien, nous favorisons une cohésion de groupe en facilitant les liens entre les adhérents et les accompagnants. Notre action permet le décroisement institutionnel.
5. **Le respect et la dignité** : Une valeur essentielle de l'Association Chamois Pyrénéens, est le RESPECT DE LA PERSONNE dans son intégrité, sa spécificité, ses capacités.
6. **La tolérance et la bientraitance** : Une attitude positive, réactive et récréative adaptée aux besoins de la personne et respectueuse de ses choix, participera au bien-être du vacancier dans un milieu accueillant, sécurisé et dans une ambiance chaleureuse.
7. **La solidarité et la citoyenneté** : L'association met en œuvre un accompagnement adapté, basé sur l'écoute, l'entraide et le partage. Les séjours de vacances sont des lieux où l'égalité des droits et des devoirs est au centre des préoccupations.

8. **La qualité de vie et d'accompagnement** : Nous sommes sensibles à la qualité de la vie collective instaurée dans le cadre des séjours et journées de loisirs. Nous constituons autant que possible des groupes homogènes qui prennent en considération le rythme, la fatigabilité, les envies et les capacités de chacun. Notre dynamique qualitative reconnue s'attache également à proposer des hébergements confortables. Nous privilégions le mode de gestion libre, qui permet d'instaurer une dynamique familiale où chacun participe à la hauteur de ces compétences ; cela renforce l'unité de groupe autour des moments phares du quotidien (exemple : les repas).
9. **L'accès à la culture** : Nous privilégions l'accès à la culture en favorisant les rencontres. Mais également par le biais de visites (musées, aquarium, parc animaliers...) et l'animation d'un « Atelier musique pour tous » qui regroupe tous les mercredi après-midi 46 musiciens, guidés par un chef d'orchestre et 3 musiciens professionnels.
10. **Permettre aux souvenirs d'exister** : Pour les personnes ayant des difficultés à s'exprimer, l'association prévoit lors des séjours vacances, la production d'un support propice à la discussion et au partage. Ce dernier se compose le plus souvent de photos et commentaires.
11. **Une démarche qualitative** : L'association Chamois Pyrénéens a le souci permanent d'améliorer sa prestation. Cet objectif l'amène à :
- Réaliser chaque année une enquête de satisfaction auprès des vacanciers,
 - Multiplier les échanges avec les responsables de séjours et les familles en demande,
 - Effectuer des réunions préparatoires en équipes avant les séjours,
 - Se mettre en conformité avec une réglementation qui évolue.

« En 2005, la Loi "Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées"¹ marque une avancée considérable, puisque pour la première fois dans le droit Français, l'accès aux loisirs et à la culture est reconnu comme faisant partie des besoins essentiels à l'existence pour les personnes handicapées et peut ouvrir droit à compensation en aides humaines, techniques et/ou financières.

L'accès aux loisirs et à la culture est un préalable à toute forme d'intégration. Il ouvre un immense champ de la liberté pour permettre à chacun de développer sa propre richesse et découvrir celle de l'autre dans la rencontre.

Convaincu de cela, c'est dans cet esprit que s'est construit le projet de l'Association, autour de trois grandes missions :

- Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances pour les adultes déficients adhérents de l'Association;
- Développer et maintenir le lien social des personnes en situation de handicap ;
- Soutenir les aidants, la famille et l'entourage des personnes adhérentes.

Les loisirs et la culture représentent pour l'Association un volet essentiel du projet de vie des personnes en situation de handicap, qu'elles vivent à domicile ou en institution d'accueil.

Nous œuvrons et militons, à notre niveau pour une société plus solidaire et inclusive. Chaque individu, avec ses différences, peut y prendre part.

¹ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'association Les Chamois Pyrénéens propose à des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique de participer « à des activités d'intérêt social dans les domaines culturels, éducatifs, de loisirs et de plein air »². Pour cela, elle réalise « des actions continues ou ponctuelles d'animation, de diffusion ou d'information créatives ou récréatives »².

L'association s'attache à :

- Organiser les loisirs de toutes les personnes handicapées adhérentes : animation diverses, vacances, voyages, musique, sports, etc. ;
- Permettre à celles-ci de développer leurs sens artistiques et culturels ;
- Favoriser l'initiation aux pratiques physiques et sportives et de plein air ;
- Conduire toute action tendant à promouvoir la rencontre pour les personnes handicapées mentales psychiques ou autistes ;
- Renforcer par tous les moyens la solidarité morale entre tous les adhérents et développer l'esprit de compréhension mutuelle, d'entraide et de coopération ;
- Etre à l'écoute et de s'adapter aux besoins des personnes en situation de handicap.

Concrètement il s'agit aujourd'hui de :

- ❖ Pérenniser l'accès aux vacances pour les personnes ayant une déficience sévère.
- ❖ Favoriser l'accès aux vacances pour les personnes vieillissantes dotées de faibles ressources.
- ❖ Organiser, à la demande, des accompagnements individuels au cas par cas.
- ❖ Maintenir un ratio d'encadrement conséquent et un accompagnement de qualité.
- ❖ Développer les journées à thématique sportive (initiation équitation, kayak, quad...).
- ❖ Continuer à proposer une large variété de séjours dans des lieux de qualité.
- ❖ Proposer des séjours à l'étranger.
- ❖ Etablir dans l'avenir une synthèse du Projet Associatif qui soit « facile à lire et à comprendre ».
- ❖ Pérenniser l'Atelier musique pour tous et leur permettre de se produire en public.
- ❖ Etudier la possibilité de mettre en place des séjours de répit.

² Article 2, statuts de l'association Les Chamois Pyrénéens.

Les Spécificités de l'Association CHAMOIS PYRENEENS

L'association Les Chamois Pyrénéens dispose de 3 agréments qui garantissent sa reconnaissance par les autorités publiques.

- **L'agrément « Vacances Adaptées Organisées » délivré le 21 juin 2016.** Cet agrément doit être sollicité par toute personne physique ou morale qui souhaite organiser, des « vacances adaptées » pour accueillir des personnes handicapées majeures.
Les « vacances adaptées organisées »³, sont définies comme les activités de vacances avec hébergement d'une durée supérieure à cinq jours destinées spécifiquement à des groupes constitués de plus de trois personnes handicapées majeures au sens de l'article L.114 du CASF⁴. L'organisme agréé a l'obligation d'informer deux mois et huit jours avant le déroulement d'un séjour, le préfet de département où est organisé ce séjour⁵.
- **L'agrément Jeunesse et Sports du 17 janvier 2013,** appelé agrément « jeunesse et éducation populaire », s'applique à des associations ayant des activités de jeunesse et/ou d'éducation populaire. L'agrément revêt un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association, mais aussi la gestion démocratique et le bon fonctionnement statutaire de l'association.
- **L'agrément Atout France du 10 janvier 2017** est un agrément obligatoire pour les associations organisant des voyages. Une association non titulaire de cet agrément ne pourrait proposer à ses membres des prestations de voyages ou de séjours qu'à titre occasionnel (un ou deux voyages maximum par an) et à condition que ses activités habituelles ne soient pas l'organisation de voyages.

Les Chamois Pyrénéens organisent tout au long de l'année :

- Des séjours de vacances en France et à l'étranger.

Les séjours vacances sont mis en place sur les périodes de vacances d'été et de Noël en fonction des dates de fermeture des établissements, en particulier des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Ces divers séjours de vacances sont adaptés aux désirs et possibilités de chacun et répondent aux souhaits des adhérents, des familles et des ESMS⁶.

³ Article 48-I de la loi du 11 février 2005. Article 1^{er}, décret n°2005-1759 du 29 décembre 2005.

⁴ Article L.114 du CASF : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

⁵ Déclaration à faire à partir du formulaire CERFA n°12672*02.

⁶ Etablissement Social et Médico-Social.

- Des activités culturelles et socio-culturelles.
- Des initiations physiques et sportives.
- Des journées et des week-ends à thème.